

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue dans la sacristie de l'église au 126 rang de l'Église, le lundi 18 décembre deux mille vingt et trois à dix-neuf heures trente.

Sont présents : Mme Marguerite Desrosiers, mairesse
Mme Isabelle Houle, conseillère no 2
Mme Mélanie Hardy, conseillère no 3
M. William McMahon, conseiller no 4
M. Gilles Bernier, conseiller no 5

Est absent: Mme Véronique Dufresne, conseillère no 1
Mme Sylvie Viens, conseillère no 6

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 5 décembre 2023 et par un avis spécial remis aux élus municipaux en date du 4 décembre 2023.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h37 par Mme Marguerite Desrosiers, mairesse, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-12-184 L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par madame Mélanie Hardy, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

23-12-185 Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2024, il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Isabelle Houle et il est résolu que les prévisions budgétaires pour 2024 soient adoptées telles que présentées.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

19h42 : ARRIVÉE DE MADAME VÉRONIQUE DUFRESNE.

4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

23-12-186 Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, il est proposé par monsieur William McMahon, appuyé par madame Véronique Dufresne et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-12-187 Il est proposé par madame Mélanie Hardy, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h45.

Mairesse

Directrice générale